

Réunion du CED40 du 19 février 2022 à MUGRON

La séance est ouverte à 18 h 30 par le Président pour cette 45^{ème} Réunion annuelle en présence d'une quarantaine de pêcheurs.

Nous remercions la Mairie ainsi que l'AAPPMA de MUGRON pour la mise a disposition de la salle.

➤ **Compte rendu 2020 :**

La crise sanitaire a conduit la Commission Eau Douce de la FFPS a annulé la saison, saison qui aurait été compliqué de maintenir compte tenu du confinement qui a duré deux mois et a conduit a des restrictions imposées par les préfectures.

Dans les Landes, les différents interlocuteurs que nous avons eus ont, systématiquement, indiqué qu'ils respecteraient à la lettre les restrictions et qu'aucune dérogation ne serait accordée.

➤ **Les Décès :**

En 2020 et 2021, nous ont quitté :

Janvier 2022 : Robert Lesluyes ancien licencié

Mars 2021 : Mme DUZAN épouse d'un membre fondateur du CED40

Mars 2020 : Daniel DARRAS

➤ **Renouvellement bureau :**

Suite à l'appel de Jean Pierre MAISONNAVE, une seule liste a été proposée et soumise aux votes des capitaines de Clubs.

À l'issue de ce vote, on était élu :

- Président : Alain MARTET
- Vice-président : Philippe CLÉMENT
- Secrétaire : Michel DUCOS
- Vice-secrétaire : Xavier BOUDRY
- Trésorier : Pierre ESCURAT
- Vice-trésorier : Roland DUBOSCQ
- Membre actif : Sébastien CAVALO.

Avant de faire un point sur la saison 2021 et la saison à venir, Pierre va vous faire le compte rendu financier de la saison 2021.

➤ **Nouveaux licenciés :**

Avant d'aborder les tarifs des licences ainsi que les saisons passées et à venir, un point sur les nouveaux licenciés et licenciés de retour :

En 2021 nous ont rejoint :

- Guillaume CAZANBON a rejoint le club de Mont-de-Marsan
- Pierre MAYA a rejoint le club d'Hagetmau
- Jérôme DUCASSE rejoint le club de Tartas
- Gwendal GASCHET rejoint le club de Mont-de-Marsan

En 2022, nous rejoignent :

- Henri COUTURE rejoint le club de Mont-de-Marsan
- Benoit MINET rejoint le club de Grenade
- Larry DATHY rejoint le club de Grenade
- Frédéric ARS rejoint le club de Grenade
- Thomas ARS rejoint le club de Grenade
- Christian BRUNIAUX rejoint le club de Hagetmau

2022 devrait voir la création d'un nouveau club sur la commune de Saint-Paul les Dax, à ce jour les démarches administratives entreprises pour officialiser la création du club ne sont pas abouti

➤ **Licences :**

En 2021, et compte tenu de la saison 2020, la FFPSed a accordé une ristourne exceptionnelle de 19 € sur le tarif de la licence dans le cadre d'un renouvellement, le CED40 a fait le choix de rajouter 6 € à la ristourne de la FFPSed ce qui a porté le prix de la licence 2021 à 20 €.

En 2022, et suite a de nombreux courrier envoyé à la FFPSed leur demandant de tenir leur engagement, la FFPSed a accordé une ristourne exceptionnelle de 14,13 €, portant le tarif de la licence de 45 € à 30,87 €

Le CED40 a décidé d'arrondir le prix de la licence à 30 €

➤ **Nouvelle organisation des championnats :**

Suite au vote de Mai 2021 ayant conduit à l'annulation de tous les championnats de niveau national, la FFPSed a décidé de procéder à une réorganisation des championnats qui a conduit à la transformation de la 3^{ème} division nationale en 1^{ère} division régionale et la ligue en 2^{ème} division régionale.

L'aspect majeur de cette réorganisation de supprimer un niveau national et, en créant un niveau régional supplémentaire, la possibilité de disposer de pêcheurs maintenus au niveau régional.

Cette nouvelle organisation sera, toutefois, soumise à débat et vote lors de la prochaine AG, seuls certains points seront mis aux votes à savoir :

Vœu N° 1

Vœu du Comité Directeur FFPSed

1- La mise en place définitive de la restructuration des championnats individuels et le mode de calcul des qualifiés des championnats régionaux R1 vers les deuxièmes divisions nationales

Lors de la réunion des Commissions Eau Douce des CR du 29 mai 2021, il a été acté sur proposition du comité directeur et à une large majorité des Commissions régionales des CR (un seul CR absent) une refonte des championnats nationaux. Les championnats nationaux de troisième division (N3) se transforment en championnats régionaux de première division (R1).

Question : *Pour ou contre cette réorganisation.*

Vœu N° 2

Vœu du Comité Directeur FFPSed

Nous sommes bien conscients que dans certaines régions le nombre de licenciés va rendre complexe la nécessité de faire 2 niveaux de championnats, c'est pourquoi nous sommes prêts à accepter que les commissions eau douce des CR organisent au mieux de l'intérêt des licenciés les championnats régionaux en individuel.

Cependant, pour le calcul des montants vers le niveau national « N2 », tous les participants des épreuves régionales (R1 et R2) doivent être pris en compte ainsi que les licenciés de la région qui sont dans les divisions nationales de la technique concernée.

Nous faisons ensuite le total des places disponibles dans les N2, une simple règle de trois permet de calculer les montants issus de chacune des douze régions. Il est également possible de faire un calcul par zone de N2 plutôt qu'un calcul global national.

Question : *Calcul national ou calcul par zone ?*

Autre vœu porté par le comité directeur de la FFPSed :

Vœu N° 3

La réorganisation du Championnat de France des clubs de pêche au coup **Vœu du Comité Directeur FFPSed**

Suite au constat d'échec que nous devons bien faire sur le championnat des clubs de 2021, nous devons sans doute prendre en compte les vœux qui avaient été posés par plusieurs départements demandant de réduire le nombre d'équipes dans la phase finale et de créer des zones interrégionales.

Nous proposons de faire 3 zones interrégionales calquées sur les zones de N2 des championnats en individuel et d'organiser la finale avec 30 clubs, en maintenant 6 ou 10 clubs pour l'année suivante, et en ne qualifiant plus automatiquement l'organisateur de la dernière finale.

Deux solutions pour les zones interrégionales :

- a) Ouvrir à toutes les équipes (plus simple pour les petits CR)*
- b) Faire des qualificatifs régionaux (cela évite de faire des épreuves interrégionales avec plus de 30 clubs, mais crée une épreuve supplémentaire)*

Question 1 : *Pour ou contre la réorganisation du championnat des clubs ?*

Question 2 : *si oui, option a) ou b) ?*

Vœu N° 4

Le passage à cinq pêcheurs pour le championnat des clubs de pêche au Feeder. **Vœu du Comité Directeur FFPSed**

Le Championnat du monde des clubs Feeder étant organisé avec des équipes de 5 pêcheurs, il semble donc maintenant logique qu'il en soit de même pour le championnat de France

question 1 : *Pour ou contre des équipes de 5 ?*

Il appartient aux présidents de chaque CED de voter pour ces différents vœux, les Landes représentent 4 voix.

Les capitaines et présidents des différents clubs des Landes seront consultés et le vote du CED40 reflètera le souhait de la majorité des clubs Landais

➤ **Compte rendu Moral de la Saison 2021 :**

Suite à l'annulation des différentes compétitions, le CED 40 a décidé de maintenir une activité de compétition sur le département, cela en organisant :

- Une coupe des Landes Coup mixte
- Une coupe des Landes Moulinet
- Une Coupe des Landes des clubs
- Plusieurs manches du critérium d'été, à savoir :
 - Aire-sur-Adour sur le site du Brousseau
 - Aire-sur-Adour sur le site de Lafitau
 - Labatut
 - Remerciement à
 - L'AAPPMA de Roquefort pour l'organisation d'un concours en juin
 - L'AAPPMA de DAX et à Jean Claude SUZAN pour l'organisation du concours de Pouillon et août
 - Jean Pierre BANCON et Philippe CLÉMENT pour l'organisation du concours de Vielle en octobre

Concernant les résultats :

2^{ème} Division Régionale Master et Vétérans en aout 2021 à Estibeaux :

Il incombait au CED 40 d'organiser la 2^{ème} division Masters et Vétérans, elles ont eu lieu le 22 août sur le site d'Etibeaux

- Vétéran : le podium est composé de :
 - 1^{ère} : Jean Louis LAUGA CED40
 - 2^{ème} : Armand DA SILVA CED 33
 - 3^{ème} : Jacques BAMAS CED 40

Cit	Noms & Prénoms	CD	N° tirage au sort		1ère manche		2ème manche		Total Poids	Total Places
					Points	Place	Points	Place		
1	LAUGA Jean Louis	40	1	5	340	2	2075	1	2415	3
2	DA SILVA Armand	33	2	6	1565	1	425	5	1990	6
3	BAMAS Jacques	40	4	1	0	5	1195	2	1195	7
4	MALLET Joël	40	5	2	0	5	615	3	615	8
5	LUBON Dominique	40	6	3	0	5	570	4	570	9
6	RASSAT Yann	40	3	7	0	5	365	6	365	11
7	TACHON Jean Claude	40	7	4	0	5	0	7	0	12
					1905		5245		7150	

- Master : le podium est composé de :
 - 1^{ère} : Serge GRAVIÈRE CED47
 - 2^{ème} : Pierre PEROLARI CED40
 - 3^{ème} : Tony RODRIGUEZ CED47

Clit	Noms & Prénoms	CD	N° tirage au sort		1ère manche		2ème manche		Total Poids	Total Places
					Points	Place	Points	Place		
1	GRAVIERE Serge	47	4	12	4 405	2	1 755	3	6 160	5
2	PEROLARI Pierre	40	9	2	630	6	4 865	2	5 495	8
3	RODRIGUEZ Tony	47	6	13	2 395	3	785	5	3 180	8
4	BOUYRIE Jean Paul	40	7	1	375	8	5 370	1	5 745	9
5	BESSOUT Daniel	33	1	8	7 520	1	565	10	8 085	11
6	COTET Christan	40	2	10	1 185	4	675	7	1 860	11
7	CANNAUD Daniel	33	11	4	395	7	1 135	4	1 530	11
8	SUDRE Michel	33	13	6	955	5	615	9	1 570	14
9	FAUCONNIER Pascal	33	12	7	365	9	660	8	1 025	17
10	ARGELES Patrick	47	10	5	230	12	765	6	995	18
11	OLLIVIER Jocelyn	40	3	9	280	10	475	12	755	22
12	VARELA Charles	40	5	11	150	13	535	11	685	24
13	LACQUEMANT Fabrice	40	8	3	255	11	0	13	255	24
					19 140			18 200	37 340	

1ère division régionale Vétérans en septembre à SEILHAC :

Il incombait au CED 19 d'organiser la 1^{ère} division Vétérans, elle a eu lieu les 11 et 12 septembre 2021 à SEILHAC

Le podium est composé de :

- 1^{ère} : Michel MARIE-THÉRÈSE CED40
- 2^{ème} : Jacky BRIGAND CED23
- 3^{ème} : Serge DUTHIL CED 40

Les autres Landais se classe :

- 9^{ème} : Arthur DIEZ
- 11^{ème} Michel DUPOUY
- 24^{ème} : Guy ROQUIGNY
- 25^{ème} : Joël MALLET
- 26^{ème} : Jean Louis LAUGA

Fédération Française de Pêche Sportive au Coup Championnat D1 Régional Vétérans Nouvelle Aquitaine

Date : 11 et 12 Septembre 2021

Lieu: SEILHAC 19 (Etang neuf)

Cl	Nom & Prénom	CD	N° de tirage au sort			1 ^{ÈRE} MANCHE		2 ^{ÈME} MANCHE		3 ^{ÈME} MANCHE		Total poids	Total Places
						Points	Place	Points	Place	Points	Place		
1	MARIE THERESE Michel	40	Z01	Y07	X04	3990	3	3680	3	7280	1	14950	7
2	BRIGAND Jacky	23	Z08	X05	Y02	5730	1	3890	5	4580	4	14200	10
3	DUTILH Serge	40	Y01	X07	Z04	3900	2	3140	7	6590	1	13630	10
4	BOUFFANDEAU Jean	79	X04	Y01	Z07	1900	7	5920	1	5290	2	13110	10
5	MAILLET James	86	Y05	X02	Z08	3290	3	6730	2	2770	5	12790	10
6	SAINTANGEL Yves	19	X07	Z04	Y01	4380	2	1870	6	6140	2	12390	10
7	SAMIE Jean Pierre	87	Y04	Z01	X07	4390	1	4160	2	2180	7	10730	10
8	TESTU Alain	24	Y07	X04	Z01	2080	6	7050	1	4550	4	13680	11
9	DIEZ Arthur	40	Y08	Z05	X02	2870	5	3300	3	5740	3	11910	11
10	COGNE Daniel	87	X06	Z09	Y03	4100	3	4340	1	2980	8	11420	12
11	DUPOUY Michel	40	X02	Y08	Z05	4460	1	3130	5	2580	6	10170	12
12	VIAL Alain	17	Z03	X06	Y09	1380	8	5880	4	11680	1	18940	13
13	MAIRE Joel	79	Z06	Y09	X03	2160	7	5060	2	5500	4	12720	13
14	DA SILVA Armand	33	Z05	Y02	X08	3820	4	3460	4	4740	5	12020	13
15	BLANCHARD Francis	86	X05	Z02	Y08	2330	6	1880	5	4760	3	8970	14
16	GUILLEMINAUD Patrick	86	Z07	Y04	X01	3170	5	2220	8	7240	2	12630	15
17	BOUFFANDEAU Serge	79	Z09	Y03	X06	4280	2	2170	9	3800	6	10250	17
18	HAIPOULO Alain	17	Z04	X01	Y07	2630	6	3490	6	3600	6	9720	18
19	BENARD François	47	X03	Y06	Z09	1290	8	2350	7	5000	3	8640	18
20	BIGOT Joseph	33	Z02	X08	Y05	1360	9	6060	3	3340	7	10760	19
21	SANGLIER Patrick	17	Y09	X03	Z06	3260	4	2900	8	2150	7	8310	19
22	GONON Max	87	X08	Y05	Z02	2580	5	2600	6	1590	9	6770	20
23	CHALUMEAU Georges	87	X09	Z03	Y06	3080	4	1220	8	1160	9	5460	21
24	ROQUIGNY Guy	40	Y02	Z08	X05	1320	9	2580	4	1400	8	5300	21
25	MALLET Joel	40	X01	Z07	Y04	1280	9	930	9	3940	5	6150	23
26	LAUGA Jean Louis	40	Y06	X09	Z03	1930	7	1080	9	1280	8	4290	24
27	HOCHET Bernard	24	Y03	Z06	X09	1850	8	1780	7	500	9	4130	24

Coupes des Landes :

Il s'agit des différents championnats qui ont été fusionnés (D1 et D2) pour certains et qui nous ont permis de maintenir une activité compétition sur le département suite à l'annulation d'une partie des compétitions en 2021

3 coupes ont été organisées :

- Coupe des Landes Moulinet, les 17 et 18 juillet sur le lac du Brousseau à Aire sur Adour, 17 participants, dont un nouveau venu et promu à un brillant avenir, j'ai nommé Arthur DIEZ, le podium est composé de :
 - 1^{ère} : Serge BARAT
 - 2^{ème} : Xavier BOUDRY
 - 3^{ème} : Pierre ESCURAT

Clit	Noms & Prénoms	CD	N° tirage au sort			1ère manche		2ème manche		3ème manche		Total Poids	Total Places
						Points	Place	Points	Place	Points	Place		
1	BARAT Serge	40	9	16	5	4 455	1	5 075	1	5 340	1	14 870	3
2	BOUDRY Xavier	40	8	11	15	3 515	2	3 580	4	3 955	4	11 050	10
3	ESCURAT Pierre	40	14	9	4	3 385	4	3 855	2	3 525	6	10 745	12
4	DUTILH Serge	40	6	8	16	3 270	5	3 565	5	4 640	3	11 475	13
5	FANTIN Christophe	40	2	10	12	3 175	6	3 215	6	4 950	2	11 340	14
6	CAVALO Sébastien	40	1	12	7	3 415	3	3 760	3	3 290	8	10 465	14
7	LALONDRELLE Yves	40	10	1	13	3 080	7	3 180	7	3 485	7	9 725	21
8	DUCASSE Jérôme	40	7	14	2	2 380	10	2 755	11	3 025	9	8 160	30
9	NALIS Dominique	40	11	13	1	2 235	11	2 825	9	2 550	11	7 610	31
10	VARELA Charles	40	13	2	10	2 140	12	2 810	10	2 895	10	7 845	32
11	CAZABAN Guillaume	40	4	15	9	2 690	8	3 140	8	1 770	16	7 600	32
12	BATS Serge	40	17	5	8	2 400	9	2 565	12	2 380	13	7 345	34
13	DIEZ Arthur	40	12	4	17	1 780	15	1 510	17	3 875	5	7 165	37
14	MARTET Alain	40	3	6	14	2 130	13	2 020	14	2 435	12	6 585	39
15	CLEMENT Philippe	40	16	7	3	2 085	14	1 715	15	2 040	14	5 840	43
16	DUCOURNAU Florian	40	15	3	6	1 520	16	2 485	13	1 910	15	5 915	44
17	LUBON Dominique	40	5	17	11	1 220	17	1 635	16	1 030	17	3 885	50
						44 835		49 690		53 095		147 620	

Parcours prometteur avec 147,520 kg pris sur les 3 manches, mais reste le problème de créer des secteurs et la cyanobactérie présente l'été

s'agissant d'une année exceptionnelle due au Covid, une coupe spéciale Covid va être remise aux 1^{ère} du classement

- Coupe des Landes MIXTES, organisées les 7 et 8 août sur le site de Retjons, 35 participants, le podium est composé de :
 - 1^{ère} : Pierre ESCURAT
 - 2^{ème} : Alain MARTET
 - 3^{ème} : Philippe CLÉMENT

Cl	Noms & Prénoms	CD	N° tirage au sort		1 ^{ère} manche		2 ^{ème} manche		Total Poids	Total Places
					Points	Place	Points	Place		
1	ESCURAT Pierre	40	B3	D8	1 075	1	690	1	1 765	2
2	MARTET Alain	40	D2	C7	800	1	390	2	1 190	3
3	CLEMENT Philippe	40	A8	D4	1 470	1	290	3	1 760	4
4	DUPOUY Michel	40	C2	B7	1 200	1	400	4	1 600	5
5	LALONDRELLE Yves	40	B8	A4	490	4	1 205	2	1 695	6
6	LAPORTE Christophe	40	D1	A6	445	3	960	3	1 405	6
7	DUCASSE Jérôme	40	B7	C3	910	2	310	4	1 220	6
8	BAMAS Jacques	40	A5	D1	500	4	350	2	850	6
9	FANTIN Christophe	40	C5	B1	415	6	2 380	1	2 795	7
10	CAZABAN Guillaume	40	A7	B3	370	5	1 690	2	2 060	7
11	MAISONNAVE Jean Pierre	40	D6	B2	410	4	1 490	3	1 900	7
12	DUZAN Philippe	40	C7	D3	1 085	3	280	4	1 365	7
13	VARELA Charles	40	B5	A1	560	3	590	4	1 150	7
14	BOUYRIE Jean Paul	40	D7	A3	0	7,5	1 370	1	1 370	8,5
15	DUCOURNAU Florian	40	A9	C5	720	2	0	6,5	720	8,5
16	BANCON Jean Pierre	40	D8	C4	0	7,5	560	1	560	8,5
17	HERPELINCK Tony	40	C3	A8	830	4	550	5	1 380	9
18	LACQUEMANT Fabrice	40	C4	D9	1 140	2	0	7	1 140	9
19	DUCOURNAU William	40	D3	B8	755	2	330	7	1 085	9
20	DUCOS Michel	40	A1	B6	640	3	310	7	950	10
21	DUBOSCQ Roland	40	A3	C8	310	7	320	3	630	10
22	BOUDRY Xavier	40	B4	C9	395	5,5	285	5	680	10,5
23	LIBERS Christian	40	D9	B5	355	6	390	5	745	11
24	DIEZ Arthur	40	D4	A9	375	5	370	7	745	12
25	LAUGA Jean Louis	40	C1	D6	575	5	0	7	575	12
26	BATS Serge	40	B9	D5	390	7	265	5,5	655	12,5
27	NALIS Dominique	40	B6	D2	395	5,5	255	7	650	12,5
28	ROQUIGNY Guy	40	A2	D7	310	7	265	5,5	575	12,5
29	FONDU Roland	40	A4	B9	310	7	360	6	670	13
30	LECOMTE Ludovic	40	C6	A2	275	8	510	6	785	14
31	COTET Christian	40	C9	A5	365	7,5	390	7	755	14,5
32	TACHON Jean Claude	40	C8	B4	365	7,5	0	7	365	14,5
33	OLLIVIER Joelynn	40	B1	C6	320	8	0	6,5	320	14,5
34	ESQUENET Joël	40	B2	A7	285	8	0	7	285	15
35	ROBLEDO MENDES Christopher	40	A6	C2	0	8	ABS	8	ABS	16
					18 840			17 555	36 395	

Parcours dont la fédération nous avez demandé de tester afin d'avoir un retour sur la population, le site est magnifique et accessible a tous, mais vas nécessiter un travail d'empoissonnement et d'aménagement

Comme pour le moulinet une coupe spéciale Covid va être remise aux 1^{ère} du classement

Coupe des Landes Clubs, organisées le 26 septembre sur les sites de Nerbis et Mugron, 10 équipes engagées, le podium est composé de :

- 1^{ère} : Mont-de-Marsan 1 avec le magnifique score de 6 Pts
- 2^{ème} : Grenade 1 avec 10 Pts
- 3^{ème} : Mont-de-Marsan 2 avec 17 Pts

Comme pour les autres coupes, une coupe spéciale Covid va être remise aux 1^{ère} du classement

Concernant le critérium d'été, le CED 40 appris à sa charge l'organisation 3 concours à savoir :

- Concours du Brousseau en juillet
- Concours de Lafitau en août
- Concours de Labatut en septembre

Les autres concours étaient :

- Retjons en juin, organisé par l'AAPPMA de Roquefort
- Pouillon en août, organisé par l'AAPPMA de Dax
- Vielle Tursan en octobre organisé par Jean-Pierre Bancon

Un grand merci à Cédric GAIDIER président de l'AAPPMA de Roquefort, Jean Claude SUZAN de l'AAPPMA de DAX et Jean Pierre BANCON.

Le podium du critérium d'été est composé de :

- 1^{ère} : Philippe CLÉMENT
- 2^{ème} : Yves LALONDRELLE
- 3^{ème} : Jérôme DUCASSE
- 4^{ème} : Serge BATS
- 5^{ème} : Jean Pierre MAISONNAVE

Comme chaque année, le magasin Chasse Pêche 40 offre 50 kg d'amorce pour la dotation du critérium d'été et d'hiver.

Lors du dernier critérium, le CED40 avait fait l'achat de 100 kg d'amorce, le nouveau bureau a décidé de remplacer l'amorce qu'elle acheter par des bons d'achat dans le magasin Chasse Pêche 40

➤ Bilan financier 2021

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PERIODE JANVIER 2021 - DECEMBRE 2021

Recettes		Dépenses	
<u>Cotisations</u>		<u>Cotisations</u>	
Licences pêcheurs	1636,00	Licences	2925,00
Remise licences ffpesd	1105,00		
<u>Subventions</u>		<u>Charges d'activités</u>	
Conseil Général	560,00	Frais organisation concours	86,82
Fédé des APPMA		Frais déplacement pêcheurs	
CNDS		Récompenses concours	
		Frais gravures et coupes	82,80
<u>Produits d'activités</u>		<u>Charges de fonctionnement</u>	
		Frais réunions	
<u>Produits financiers</u>		Petits équipements	
Intérêts livret A	35,78	Frais bancaires	66,00
		Frais poste	1,94
<u>Produits exceptionnels</u>		Frais ab. site internet	60,00
Indemnisation Formation des Arbitres	75,00	<u>Charges exceptionnelles</u>	
Frais kilométriques CR	54,00	Obsèques	
		Don téléthon	
TOTAL	3465,78	TOTAL	3222,56
		<i>Excédent exercice</i>	243,22
Cpte courant au 31/12/2020	2243,90	Cpte courant au 31/12/2021	2440,10
Livret A au 31/12/2020	7155,06	Livret A au 31/12/2021	7190,84
Opérations non rapprochées		Opérations non rapprochées	
Caisse 31/12/2020	485,00	Caisse 31/12/2021	496,24
TOTAL GENERAL	13349,74	TOTAL GENERAL	13349,74
Total banque+caisse	9883,96	Total banque+caisse	10127,18

➤ **Saison 2022 :**

Afin de préparer au mieux la saison ainsi que les saisons à venir et de répartir les tâches deux commissions ont été créées au sein du CED40 :

- Commission Organisation :
 - Composition :
 - Philippe CLÉMENT
 - Pierre ESCURAT
 - Roland DUBOSCQ
 - Xavier BOUDRY
 - Objet :
 - Sélectionner des parcours pour les différentes compétitions
 - Prendre contact avec les AAPPMA pour aller sur place et définir les meilleurs secteurs
 - Proposer pour chaque compétition les parcours
 - Proposer un règlement
- Commission de discipline
 - Composition :
 - Alain MARTET
 - Michel DUCOS
 - Sébastien CAVALO
 - Objet :
 - En fonction des parcours et des recommandations de la commission d'organisation, valider le règlement pour les différentes compétitions.
 - Superviser les contrôles
 - Traiter les incidents lors des compétitions et faire remonter ces derniers aux instances supérieures

Un mot sur les contrôles, le CED40 a fait l'achat de 3 seaux identiques ainsi que de 3 ensembles de boîtes de mesures et de nouveaux pesons.

Une certaine souplesse peut être accordée lors des compétitions départementales, toutefois les compétitions régionales se doivent de respecter les règles.

Nous avons pu constater que les contrôles sont, pour certains un problème, cela s'est vu lors de la 2^{ème} division régionale Masters et Vétérans à Estibeaux en août 2021 et c'est également un retour qui m'a été fait lors de la 1^{ère} division régionale vétérans de Seilhac.

En plus des problèmes de boîtes de mesure, il y a également des problèmes de connaissance du règlement

Le but des contrôles est de s'assurer que tous les participants respectent les règles et que chacun se batte à armes égales, à titre personnel je pense qu'une personne qui triche est une personne qui sans cela ne serait pas capable de faire un résultat.

Autres points, la participation aux épreuves, certains participe uniquement pour participer, sans aucune intention de « monter ». Au niveau départemental, cela ne pose pas de problème, puisqu'il laisse leur place à un autre pêcheur du département, par contre dès que la compétition est de niveau régional, lorsque vous laissez votre place, vous ne pouvez pas être sûr que cela sera à un autre pêcheur du département. Un désistement au niveau régional aura plus de chance de profiter à un pêcheur d'un autre CED qu'au nôtre, indirectement on pénalise un pêcheur du CED ; a médité, mais chacun fait ce qu'il veut

En ce qui concerne les parcours, les différents capitaines de club ont été interrogés afin de savoir s'ils voyaient un problème à ce que chaque compétition se déroule sur des sites séparés, le retour était en faveur de sites séparés.

Autres points, les sites ont été choisis afin de nous répartir sur les Landes et de conserver un contact avec les différentes AAPPMA, car sans elles nous ne pourrions rien organiser.

La saison 2022 débute avec un calendrier chargé, car nous devons impérativement rattraper les compétitions qui ne se sont pas tenues en 2021, à savoir :

- 1^{ère} Division Régionale coup mixte senior qui aura lieu les 7 et 8 mai à Buzet sur Baïse (Dept. 47)
- 1^{ère} Division Régionale coup mixte qui aura lieu les 16 et 17 avril à Sireuil (Dept.16)

Pour cette année, il y aura des choix de participations à faire, au vu du calendrier national et régional, nous avons fait au mieux, mais malheureusement cela n'a pas été facile

En ce qui concerne les compétitions organisées par le CED40, nous aurons :

- La 2^{ème} division départementale aura lieu les 18 et 19 juin à Nerbis et Mugron
- La 1^{ère} division départementale aura lieu les 17 et 18 juillet au canal de Soustons
- La coupe des Landes Moulinet aura lieu les 6 et 7 août à Labatut. Il s'agira d'une coupe et non d'un championnat, par le passé le championnat des Landes Moulinet permettait de qualifier des pêcheurs pour la ligue (aujourd'hui la D1R moulinet) et d'avoir un nombre stable et défini de participants. Le nouveau Président du CR Nouvelle-Aquitaine a indiqué, lors de la réunion du 18 décembre 2021, que cela ne devait plus voir lieu et qu'à compter de cette année plus de qualificatif au niveau départemental, en clair tout pêcheur le souhaitant pourra s'inscrire à la D1R Moulinet sans passer par un qualificatif départemental.
- La 2^{ème} division régionale aura lieu les 20 et 21 août au canal de Soustons. Nous avons été désigné pour organiser la D2R, participerons les qualifiés de 1^{ère} divisions départementales, on a fait le choix d'organiser la D2R sur le même parcours que la 1^{ère} départementale.

Il est mis à disposition des pêcheurs un calendrier des principales épreuves 2022

Info FFPS

- La FFPS n'autorise pas les CED a prélevé une cotisation complémentaire sur les licences, autrefois le CED40 demandé 5 € en plus du prix de la licence qui servait :
 - o Pour les frais du CED40 (frais bancaires, postaux, évènements exceptionnels, etc.)
 - o Pour la dotation des critères

Pour se financer, le CED40 ne dispose que des subventions que peuvent lui accorder la fédération et le département, certains ont émis l'idée de prélever une somme par pêcheurs sur chaque concours, cela reste compliqué d'autant plus que les concours sont organisés par les AAPPMA.

Nous prévoyons donc de mettre en place 3 à 4 concours comptant pour le critérium d'été et organisé sur le même principe que les concours d'hiver à savoir :

- o Engagement de 10 €
- o Casse-croûte
- o Pas de dotation seulement une coupe aux 1^{ère}, le peu d'argent récolter doit financer les dotations.

Ces manches du critérium d'été pourront servir dans le cadre du Critérium de Nouvelle-Aquitaine

Le CED 40 compte également gérer ses dépenses, à cette fin les indemnités de déplacement seront encadrées, à savoir :

- Pour 2021 la base a été fixée à 0,10 € le kilomètre
- Pour 2022 :
 - o Le budget alloué à la participation aux frais de déplacement a été fixé à 300 € maximum.
 - o Que la base ne sera plus un prix au kilomètre, mais un forfait déplacement en fonction du niveau, par exemple :
 - 25 € pour une compétition régionale
 - 50 € pour une compétition nationale
 - Le montant de ces forfaits n'est pas figé, le budget étant de 300 € par an, le montant des forfaits dépendra du nombre de demandes

Un rappel sur la Commission Eau Douce du Comité Régional :

- Responsable de la commission eau douce Nouvelle-Aquitaine : Auriault Philippe (CD86)
- Trésorier de la commission eau douce Nouvelle-Aquitaine : Drutel Marc (CD87)
- Secrétaire de la commission eau douce Nouvelle Aquitaine : à confirmer
- Responsable des championnats et du critérium : Guilleminaud Patrick (CD86)

Pour les délégués régionaux :

- Ex-région Aquitaine : Portier Laurent (CD47)
- Ex-région Limousine : Capitaine Frédéric (CD19)
- Ex-région Poitou-Charentes : Rotier Fréddy (CD17)

Organisation des compétitions régionale :

- R1 mixte 2021 3 manches de 3 h (1 le samedi et 2 le dimanche)

Pour les R2 mixtes, il est demandé aux organisateurs de se caler sur le même type d'organisation que la R1 mixte

Rappel des dates définies par le CR :

- R1 Master Mixte 2021 3 manches de 3 h (1 le samedi et 2 le dimanche)
16 et 17 avril 2022 Sireuil CD 16
- R1 Mixte 2022 3 manches de 3 h (1 le samedi et 2 le dimanche)
1 et 2 octobre 2022 Razes (St Pardoux) CD 87
- R1 Feeder 2022 3 manches de 5 h sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche)
23 24 et 25 septembre 2022 Anzeme CD23
- R1 Feeder +55 ans 2022 2 manches de 5 sur 2 jours (samedi et dimanche)
17 et 18 septembre 2022 Liganes ou Libourne CD 33
- R1 Vétérans Mixte 2022 3 manches de 4 h sur 3 jours (vendredi, samedi et dimanche)
13, 14 et 15 août 2022 Seilhac CD 19
- R1 Master Mixte 2022 3 manches de 3 h (1 le samedi et 2 le dimanche)
30 et 31 juillet 2022 La Puye CD 86
- R1 Carpe 2022 2 manches de 5 h sur 2 jours (samedi et dimanche)
5 et 6 juin 2022 Bruch CD 47
- Éliminatoire coupe de France Carpe 2 manches de 5 h sur 2 jours (samedi et dimanche)
9 et 10 juillet Fregeuineuil CD16

Avenir du critérium régional :

Pour donner suite aux différents échanges avec certains d'entre vous en amont de cette réunion, il apparaît clairement qu'une majorité d'entre vous soit favorable au maintien de ce critérium. L'organisation de chaque manche de critérium est laissée à l'appréciation des responsables départementaux à condition bien entendu qu'elle rentre dans le cadre réglementaire de la discipline mixte.

Petit changement par rapport à 2020. Il n'y aura plus de cotisation départementale. La dotation sera prise en charge par la région.

Questions diverses :

Il a été demandé quel devenir aurait les parcours de Retjons et du Brousseau à Aire sur Adour.

Concernant Retjons, il est clair que les différentes compétitions ayant eu lieu sur le site font apparaître une faible population de poisson. Le site est adapté à la pêche au coup, les discussions actuelles avec la fédération de Pêche des Landes montrent une volonté de leur part de créer un site dédié à la pêche au coup, toutefois, compte tenu du report des élections des différentes instances à cause du COVID, il faudra attendre les élections de Mars pour que le projet reparte.

Concernant le site du Brousseau, le bureau de l'AAPPMA a changé et nous sommes en discussion pour ouvrir un secteur supplémentaire

Il a été demandé des précisions sur le devenir du site d'Estibeaux, Philippe CLEMENT a indiqué qu'une procédure et une enquête étaient en cours depuis au moins deux, mais que suite aux dernières pluies, un arrêté de la Préfecture avait été transmis demandant à ce que le plan d'eau soit abaissé d'un mètre ce qui à ce jour ne permettra plus la pratique de la pêche

Le coup de cœur du CED 40 est attribué à Jean Pierre MAISONNAVE

Aujourd'hui il s'agit plus de remercier que de décernés, en effet, en 2021 j'ai succédé à Jean-Pierre MAISONNAVE.

« Jean Pierre, tu es impliqué dans la vie du CED 40 depuis sa création, tu as assuré de nombreuses fonctions au sein de ce dernier avec toujours l'envie de le faire vivre, de le faire exister au sein de la région.

Tu as consacré beaucoup de temps pour permettre à toutes et tous de vivre leur passion, sans ton dévouement, ton implication et ton travail, le CED 40 ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Tu as dû gérer l'organisation de nombreuses compétitions et faire face à des critiques, mais tu es toujours resté à la barre, tu as tenu bon et c'est ce qui fait que le CED est ce qu'il est aujourd'hui.

Tu as su t'entourer et créer des liens forts dans le monde de la pêche, tu es reconnu à tous les niveaux et chacun salue ton implication, ton dévouement et ton travail.

Te succéder est un réel honneur, mais également un défi pour tous les membres du nouveau bureau.

Au nom de tous les pêcheurs du CED 40, nous sommes heureux de t'offrir ces modestes cadeaux pour te remercier de tes années d'implication pour la pêche dans les Landes »

Il lui a été offert une plaque souvenir le remerciant de ses années de travail et de dévouement, deux affiche de corrida, un petit clin d'œil a son autre passion, ainsi qu'un bon d'achat

La réunion se termine par un apéritif offert par l'AAPPMA de Mugron

35 personnes seront présentes au repas

Le Président
Alain MARTET

Le vice-Président
Philippe CLEMENT